

Villeparisis

N°87 JANVIER-FÉVRIER 2018

LE MAG

DOSSIER

PAGES 12 À 15



L'ASSAINISSEMENT, UNE QUESTION DE BON SENS



PAGE

19

FOCUS SUR...

... la cérémonie des vœux



PAGE

21

ENVIRONNEMENT

Le tri sélectif

EMPLACEMENT RÉSERVÉ
À LA PUBLICITÉ

Villeparisis

LE MAG

N°87 JANVIER-FÉVRIER 2018

SOMMAIRE

RETOUR EN IMAGES P. 4-5
L'esprit de Noël à Villeparisis

ACTUALITÉS P. 6-7-9-10-11
La fibre optique
Passeport et carte d'identité
Logements sociaux
La résidence des seniors rénovée

DOSSIER P. 12-13-14-15
L'assainissement,
une question de bon sens

AGENDA P. 16-17
La Dictée intergénérationnelle
Le Villepa'Créa

FOCUS SUR... P. 19
... la cérémonie des vœux

ENVIRONNEMENT P. 21
Le tri sélectif

CULTURE P. 22-23
Les rendez-vous de la médiathèque
Les concerts du conservatoire

SPORTS ET LOISIRS P. 24-25-26
Contes émois
Structures gonflables
Chez les seniors

VIE ÉCONOMIQUE P. 27
Les Médailles du Travail

ÉTAT-CIVIL P. 29

LIBRE OPINION P. 31

ÉDITO



Bien vivre ensemble en 2018

Avec toute l'équipe municipale, je vous souhaite à vous tous, à vos familles et à vos proches, une année de joie, de santé et de réussite dans les projets qui vous tiennent à cœur, 2018, sera abordée dans un contexte difficile à cause du souhait de l'État de réduire son déficit en demandant aux collectivités de faire des économies.

Quant à la suppression prévue de la taxe d'habitation, on peut d'ores et déjà parier que la compensation promise aux communes sera, au mieux, éphémère.

Mais il faudra, ensemble, relever les défis auxquels nous sommes confrontés afin de continuer à développer le bien vivre à Villeparisis, par le biais notamment des nombreuses manifestations tant appréciées par des Villeparisiens.

Outre ces moments forts, d'échanges, de Villeparisiens un service public de qualité, toujours plus tourné vers la modernité et la facilitation des démarches des usagers par le biais notamment du Guichet unique, et, de manière encore plus concrète, par la gestion dématérialisée des inscriptions scolaires, à la restauration, le paiement en ligne, l'envoi des informations aux parents par mail...

En 2018, notre gestion nous permettra d'effectuer de nombreux investissements.

Comme en 2017, les dépenses les plus importantes concerneront le domaine de l'éducation.

En plus des travaux d'entretien, de rénovation dans les établissements scolaires, nous lançons le projet de notre nouvelle école pour le secteur de la gare, mais aussi deux extensions dans les écoles Normandie-Niemen et Barbara.

Pour les plus grands, la construction d'un 3^{ème} collège a été approuvée par le Conseil Départemental, elle sera accompagnée de la construction d'un nouveau gymnase.

Pour nos sportifs, nous réaliserons également un équipement supplémentaire qui accueillera des arts martiaux et des activités de gymnastique.

Deux millions d'euros de travaux de voirie sont prévus, le plus possible en lien avec la CARPF, notre intercommunalité, qui gère désormais l'assainissement.

Mais la force de Villeparisis, sa substance même, c'est vous. Ensemble, « on a tous quelque chose de Villeparisis ».

HERVÉ TOUQUET
MAIRE DE VILLEPARISIS

VILLEPARISIS LE MAG

Directeur de la publication : Hervé Touquet

Direction de la communication : En mairie

Rédaction : Justine Noblecourt

Site internet : <https://villeparisis.fr/>

Photographies/Illustrations : Daniel Bernal, Julie

Fouasse et nos photographes amateurs - Istock

Régie publicitaire : www.cithéacommunication.fr

Seule cette société est mandatée par la Ville pour la gestion d'espaces publicitaires dans le Villeparisis Le Mag

Conception/impression : Cithéa communication

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2018

Tirage : 12 000 ex. Impression : Morault

Distributeur : Isa Plus

La conception et l'impression du journal que vous tenez entre vos mains sont intégralement financées grâce à la fidélité de ses annonceurs (que nous remercions pour leurs publicités). Aucun fond public n'est utilisé pour la réalisation du Villeparisis Le MAG.

↳ L'esprit de Noël a soufflé sur Villeparisis



↳ LES VOYAGEURS ALLAIENT BON (PETIT) TRAIN



🎅 **Mon premier** est très attendu par les enfants (et les adultes !).

🎅 **Mon deuxième** est souvent synonyme de rouge et blanc.

🎅 **Mon troisième** est une fête chaleureuse où les familles déposent des cadeaux au pied du sapin.

🎅 **Mon tout** est célébré tout le mois de décembre, particulièrement le 25.

Qui suis-je ?



C'était l'une des vedettes du mois de décembre. Le Petit Train ! Les familles ont grimpé à bord de la locomotive blanche et rouge l'après-midi du mercredi 6 décembre. Et pour faire patienter les voyageurs, les lutins du Père Noël maquillaient le visage des enfants en animaux ou jolies princesses. Pendant ce temps, les « Mères Noël » distribuaient mandarines et friandises aux plus sages tandis que les peluches géantes allaient à la rencontre des Villeparisiens. À quelques pas de là, un manège manuel en mettait plein les yeux. Écologique et intrigant, les enfants ont pris plaisir à... tourner manège !
<https://villeparisis.fr/petit-train-et-cie/>



↳ FÉES ET RIRES... C'EST FÉERIES !

Abacadabra ! La thématique des Féeries de Noël 2017 était... la magie ! Dans l'après-midi du samedi 9 décembre, la scène du gymnase Aubertin a accueilli le spectacle « L'école des Jedi ». Offert par la municipalité, il proposait aux enfants des tours mystérieux et magiques ! De l'autre côté, il trônait dans son fauteuil de majesté : le Père Noël ! Chacun a pu immortaliser sa rencontre et lui déposer sa lettre tandis que ses lutins maquillaient les jeunes villeparisiens. Pour les plus inspirés, des ateliers créatifs et de recyclage permettaient de créer des décorations de Noël. Une boum était également organisée avant que chacun reparte avec un cadeau gourmand.

<https://villeparisis.fr/apres-midi-feeries-2017/>



📍 MARCHÉ DE NOËL « POUR LE PLAISIR DE FLÂNER »

Le week-end des Fêtes était aussi celui du Marché de Noël ! Cette année, il s'est déroulé sur le pont du Canal de l'Ourcq, du 8 au 10 décembre. Une allée de douze chalets proposait gourmandises et coquetteries. Bon miel, pâtisseries, champagne, produits de la mer ou encore tableaux, bijoux et objets créatifs... Les Villeparisiens pouvaient effectuer leurs achats de Noël avant le grand rush ! Le Père Noël et les peluches géantes ont animé le quartier durant l'inauguration nocturne du 8 décembre, en présence du maire Hervé Touguet et de nombreux élus. <https://villeparisis.fr/chalets-de-noel-2017/>



📍 SPECTACLES : LE LOUP ET LE CHAT BOTTÉ SUR SCÈNE



Quel était le point commun entre le loup et le chat ? Ils étaient tous les deux sur la scène du centre culturel Jacques Prévert, dans la semaine du 18 au 22 décembre. Oui ! C'était Noël avant l'heure pour les écoliers ! La ville a offert un spectacle de qualité aux 2 000 enfants villeparisiens en classe de maternelle et élémentaire. « Le Loup est revenu » a fait éclater de rire les plus petits tandis que « Le Chat Botté » partageait ses espiègleries avec les plus grands.

<https://villeparisis.fr/noel-et-les-ecoliers/>



📍 LE PÈRE NOËL EST RETOURNÉ À L'ÉCOLE !



Le Père Noël a fait une jolie surprise aux écoliers de maternelle quelques jours avant les vacances d'hiver ! Arrivé à bord de sa calèche, il a salué tous les petits et leur a distribué une belle boîte remplie de chocolats ! Avec ça, ils ont pu partir en vacances le sourire aux lèvres.

<https://villeparisis.fr/noel-et-les-ecoliers/>



📍 CONCOURS D'ILLUMINATIONS

Le principe était simple : prendre en photo sa maison ou boutique parée de ses plus belles illuminations. Une fois envoyée à la mairie et postée dans l'album Facebook « Photos concours d'illuminations 2017 », le cliché récoltant le plus de like remportait le concours. L'heureux gagnant est Monique et la ville la félicite ainsi que tous ceux qui ont décoré leur habitation pour les Fêtes !

➤ Retrouvez tous les événements de Noël sur le site de la ville et plus les photos sur les albums du Facebook de la ville de Villeparisis

EN BREF

IMPÔTS : DEUX EN UN

Avant le 1^{er} janvier 2018, les Villeparisiens dépendaient de deux structures pour leur imposition : le service des impôts des particuliers (SIP) de Chelles pour le calcul de ses impôts et la trésorerie de Claye-Souilly pour le recouvrement. Aujourd'hui, chacun peut se rendre à un guichet fiscal pour l'ensemble de ses démarches, c'est le SIP de Chelles.

> Prenez rendez-vous sur impots.gouv.fr

LA MARINE NATIONALE RECRUTE

La Marine Nationale propose plus de 3 500 postes dans 50 professions différentes pour les jeunes de 16 à 29 ans ayant un niveau scolaire de la 3^{ème} à BAC+5. Pour tout renseignement, s'adresser au Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées au Bureau de la Marine, 16, rue Gaston Monnerville – BP 50 – 77103 Meaux.

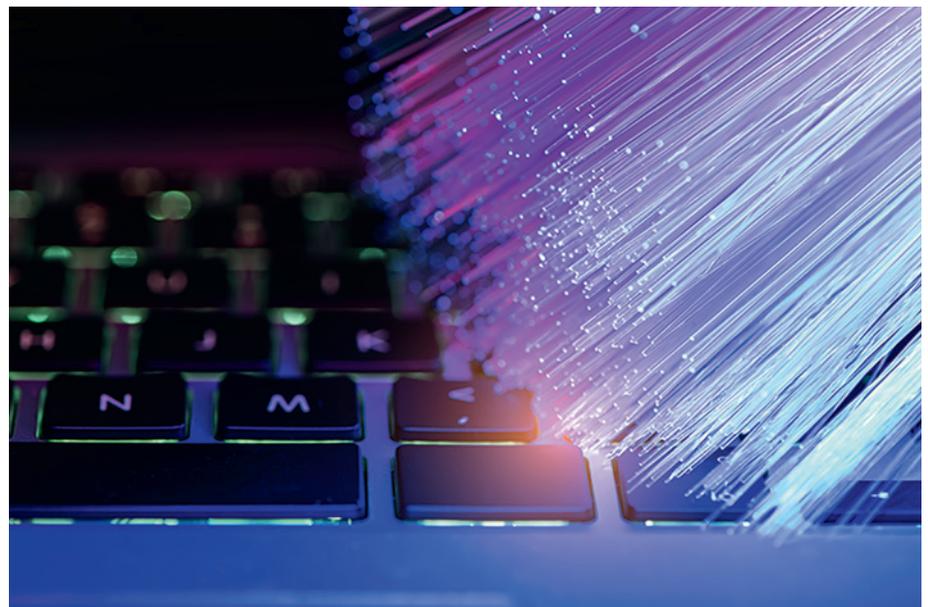
> www.etremarin.fr.

PERMANENCES DU DÉPUTÉ

Les permanences du député Rodrigue Kokouendo se déroulent chaque premier lundi du mois de 10h à 12h dans son local, au 3 rue de Ruzé. Prenez rendez-vous au 06 40 93 89 20.

Internet très haut débit

LA FIBRE OPTIQUE, C'EST POUR 2018



Elle est vivement attendue chez de nombreuses familles pour leur permettre d'accélérer l'accès au réseau internet... Bonne nouvelle ! **La fibre optique va amener l'internet chez les Villeparisiens.** Elle est déployée de deux manières, en souterrain et en aérien. Cette phase devrait se terminer à l'été 2018. Attention, il y a un délai d'environ 3 mois entre le déploiement (quand le câble arrive devant les habitations) et la commercialisation (quand le logement est éligible à la fibre).

Parce que déploiement ne signifie pas raccordement... Après le déploiement, quand la maison d'un particulier est éligible à la fibre, **c'est à l'habitant de faire la demande de raccordement.** Alors que, dans les bâtiments collectifs, quand la fibre arrive

au pied de l'immeuble, c'est l'« **opérateur d'immeuble** » qui va **déployer le réseau à l'intérieur du bâtiment** dans les parties communes des étages (sur le palier mais pas dans les logements). Il est choisi par vote à l'Assemblée Générale des copropriétaires ou désigné par le propriétaire de l'immeuble.

Pour être raccordé, **il faut d'abord vérifier l'éligibilité de son logement** sur le site internet de SFR (qui déploie la fibre à Villeparisis) ; dans une boutique de l'opérateur ; ou par téléphone 10 23 (abonnés SFR) ou 10 98 (non abonnés à SFR). Ensuite, **chacun est libre de prendre l'opérateur de son choix pour se raccorder à la fibre.**

> Plus d'infos sur <https://villeparisis.fr/la-fibre-optique-deployee-avant-lete-2018/>

OUI À LA LIGNE 17, NON À SA FERMETURE



Les élus de Villeparisis étaient mobilisés dès 6h30, jeudi 23 novembre près de la gare RER. Pour montrer leur **désaccord avec la suppression de la ligne 17 du métro Grand Paris**, le maire Hervé Touguet accompagné d'élus, est allé à la rencontre des usagers des RER pour **distribuer des pétitions.** La Ligne 17 du Grand Paris Express doit être mise en service à l'horizon 2024, concerne huit communes seine-et-marnaises appartenant

à la CARPF (Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France) dont Villeparisis, figure dans le dossier de candidature de Paris 2024 et devrait **assurer un transport rapide, fiable et sécurisé.** Petite victoire pour les élus mobilisés : le projet initial de la ligne 17 est finalement maintenu même si le calendrier reste inconnu.

> Plus d'infos sur <https://villeparisis.fr/ligne-17-du-metro-les-elus-mobilises-a-la-gare/>

Passeport et carte nationale d'identité

PAPIERS D'IDENTITÉ : N'ATTENDEZ PAS LE DERNIER MOMENT



Besoin de renouveler vos papiers d'identité ? Des voyages se profilent à l'horizon ? **N'attendez pas la dernière minute pour demander votre passeport ou votre carte d'identité !**

À chaque période de vacances, notamment celles de l'été, les services doivent faire face à de nombreuses demandes ce qui augmente le délai de traitement. **Pour éviter un délai de rendez-vous trop important, pensez-y dès maintenant et remplissez la pré-demande en ligne** sur le site internet <https://ants.gouv.fr/> en créant un compte utilisateur.

Ensuite, contactez la mairie pour **prendre rendez-vous** au Guichet unique (01 64 67 52 00). Le jour du rendez-vous, munissez-vous des documents justificatifs listés dans le mail reçu après votre pré-demande ainsi que de votre numéro d'attribution. Désormais équipé de **deux dispositifs informatiques** grâce à l'intervention du maire Hervé Touguet auprès du Préfet, le Guichet unique est votre interlocuteur privilégié pour la réalisation ou renouvellement de cartes nationales d'identité et de passeports.

> Une procédure est disponible sur le site internet de la ville <https://villeparisis.fr/les-demarches-administratives/>

LE RECENSEMENT ET VOUS

Quelqu'un est peut-être déjà venu toquer chez vous pour le Recensement. C'est normal, **cette enquête annuelle permet d'actualiser les informations de la population**. Jusqu'au 24 février, un agent recenseur peut se présenter à votre domicile. Identifiable par une **carte officielle tricolore** avec photo et signature du maire, il vous remet une **feuille de logement**, un **bulletin individuel** pour chaque personne vivant habituellement dans le logement et une **notice d'information**. Il peut vous aider à remplir le questionnaire à remettre sous enveloppe à la mairie ou à l'INSEE.

> Vous pouvez également retourner vos réponses par internet sur www.le-recensement-et-moi.fr en cliquant sur recensement en ligne.

EN BREF

ÇA SE PACS EN MAIRIE !



« Vous êtes désormais unis par le lien du PACS ! » Entendre cette phrase à la mairie de Villeparisis, c'est dorénavant possible. Depuis le 1^{er} novembre, les unions par **Pactes Civils de Solidarité (PACS) se font en mairie**. Fini le passage au greffe du tribunal. Les **officiers d'état-civil** s'occupent maintenant de toutes les démarches : **enregistrements** mais aussi **modifications** et **dissolutions** des PACS. Ce transfert de compétence devrait faire gagner du temps aux futurs pacsés.

Ce changement n'impacte aucunement les couples. Les documents nécessaires restent les mêmes (acte de naissance, pièce d'identité, déclaration conjointe et convention de pacs et la somme de 355,77 €).

> Plus de renseignements au Guichet unique de la mairie



EMPLACEMENT RÉSERVÉ
À LA PUBLICITÉ

Logements sociaux : DE TROP À PAS ASSEZ

La loi oblige les villes à avoir un certain nombre de logements sociaux. En 2000, la loi SRU (Solidarité et Renouvellements Urbains) demandait aux communes de disposer d'au moins 20 % de logements sociaux. Villeparisis avait atteint 20,55 % en construisant 1092 logements sociaux entre 2002 et 2013, soit 875 de plus que les objectifs fixés pour la période. En 2013, la loi Duflot, a fait évoluer le **taux de logements sociaux de 20 % à 25 %** : du jour au lendemain, Villeparisis aurait dû construire près de 510 logements sociaux en plus. Pourtant, le surplus de logement sociaux construits à Villeparisis jusqu'en 2014 n'est pas pris en compte dans les objectifs fixés par l'État. La ville a saisi le député pour faire évoluer la législation pour qu'elle prenne en compte les caractéristiques socio-économiques des communes dans la fixation du taux de logements sociaux.

En effet, entre 2014 et 2016, **la commune a réalisé 30 logements sociaux au lieu des 112 imposés par l'État**, soit 82 de moins, notamment à cause de deux projets de construction de 80 logements prévus en zones pavillonnaires qui n'étaient pas conformes au Plan Local d'Urbanisme (PLU). **L'État considère qu'aujourd'hui la ville a un retard de construction de logements sociaux malgré le surplus de logements construits avant 2014.** En parallèle, il fallait d'abord que la ville rattrape le retard accumulé en réalisant de nouveaux équipements. Aujourd'hui, Villeparisis peut donc envisager plus sereinement de se conformer à la loi en répondant à l'objectif de constructions fixé pour les trois ans à venir par le représentant de l'État.



MAÎTRISER LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE

En 2014, la municipalité a souhaité maîtriser la construction de logements afin de mieux maintenir la croissance de sa population. En effet, Villeparisis a déjà connu une augmentation de constructions entraînant un accroissement de la population qui a saturé l'accès aux infrastructures. Aujourd'hui, la ville se trouve en pénurie d'équipements d'intérêt collectif dans de nombreux domaines, notamment sportifs et scolaires, à laquelle s'ajoute la détérioration des conditions de circulation avec des embouteillages aux entrées de ville, le matin comme le soir.

« Des dispositions seront proposées dans le futur Plan Local d'Urbanisme (PLU) afin de limiter les possibilités de densifier l'habitat », indique le maire Hervé Touguet.

Le quartier République, où la plupart des logements sociaux ont été construits, a même été reconnu Quartier Politique de la Ville.

SANCTION DE L'ÉTAT

Bien que le solde soit largement supérieur aux objectifs, l'État a sanctionné la ville pour ne pas avoir construits assez de logements sociaux. L'État a pris un arrêté de carence qui impose à Villeparisis de réaliser un nombre déterminé de logements sociaux au cours des trois prochaines années.

Cet arrêté prévoit également une amende à la charge de la ville.

AU PIJ

SIDA'VENTURE ET ENTRETIENS D'EMBAUCHE

« Le sida, on en parle. » Malgré la difficulté d'aborder le sujet pour certains, une douzaine d'adolescents de l'Espace Municipal des Jeunes (EMJ) ont écouté les conseils pour ne pas contracter le virus du sida et en savoir plus sur les différents moyens de prévention de l'association AIDES. Organisée par le Point Information Jeunesse (PIJ), cette après-midi informative a permis de dédramatiser un sujet toujours d'actualité.

> <https://villeparisis.fr/adolescents-sida/>

Une dizaine de jeunes de la Mission Locale de la Plaine de France se sont prêtés au jeu de l'entretien d'embauche avec le PIJ. Ils se sont entraînés en passant quatre types d'entretiens fictifs et ont reçu des conseils pour réussir un rendez-vous.

> <https://villeparisis.fr/entretiens-dembauche-au-pij/>



Au collège Gérard Philipe

JOURNALISTES ET ALTRUISTES



Des collégiens à l'antenne. Au collège Gérard Philipe, à la pause-déjeuner, pendant que certains en profitent pour passer du bon temps à la cantine, d'autres préfèrent **élaborer une émission de radio.** Maxine, Maëlis, Élise, Éline et Yassine participent depuis le mois d'octobre à un **atelier d'écriture et de radio** au CDI. Sous la houlette de professionnels, ils ont reçu des conseils pour garder une **voix claire, audible, articuler et donner envie aux auditeurs !** Puis, pour réaliser l'émission en bonne et due forme, les apprentis journalistes ont **choisi leurs sujets** sur des thèmes variés (culture, actualités, santé...)

avant de **rédiger leur article, enregistrer leur voix au micro** et, pour certains, **réaliser une interview.** Une première !

> Retrouvez leur émission sur <https://villeparisis.fr/radio-college-gp/>

« **Un cadeau pour la vie** ». Une quinzaine d'élèves en classe de 3^{ème} au collège Gérard Philipe ont récolté près de **250 jouets neufs** pour l'association caritative. Donnés avec générosité par les collégiens, tous ces présents ont été offerts aux enfants hospitalisés à Robert Debré, dans le 19^{ème} arrondissement de Paris.

> <https://villeparisis.fr/un-cadeau-pour-la-vie/>

CCE / CMJ

DES JEUNES À L'ÉCHARPE TRICOLEURE



Qui a dit que les élections n'étaient que pour les adultes ? Au mois de novembre, des élèves en classe de CM1 et 6^{ème} ont été élus par leurs camarades pour le renouvellement partiel du **Conseil Communal d'Enfants (CCE)** et du **Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)** (voir *Villeparisis le MAG N°86*).

Pour officialiser le statut des jeunes élus, les **plénières d'installation** du CCE et du CMJ ont eu lieu en décembre. Présidées par le maire Hervé Touguet et Axelle Bridoux, adjointe au maire chargée de la Culture, de la Citoyenneté, du CCE (Conseil Communal d'Enfants) et



de la Politique de la Ville, elles se sont déroulées en public. L'occasion pour les conseillers fraîchement intronisés d'évoquer leurs idées. « Vous entrez dans une **démarche civique et participative.** Par avance, bravo pour votre dévouement ! », les ont félicités les élus. Parmi les projets du CCE, il y avait le **Fun Music**. L'après-midi du 16 décembre était interdite aux parents et proposait divers jeux musicaux.

Retrouvez le déroulé des plénières

> du CCE <https://villeparisis.fr/pleniere-ccce-2017/>

> du CMJ <https://villeparisis.fr/pleniere-du-cmj-2017/>

Seniors

UNE RÉSIDENCE RÉNOVÉE



La résidence pour seniors Octave Landry va se refaire une beauté ! Démarrés au premier trimestre 2018, les **travaux de réhabilitation**, notamment en façades et sur les toitures, devraient se terminer à la fin de l'année.

À l'extérieur, le bâtiment va connaître un ravalement général avec la mise en œuvre d'une **isolation thermique** par l'extérieur et la pose de nouveaux garde-corps sur chaque balcon. Sur les toits-terrasses, l'étanchéité sera renouvelée et la mise en sécurité renforcée.

À l'intérieur, les **portes d'accès au hall** du rez-de-chaussée doivent être changées. Le remplacement des **grilles d'extractions** et la mise en place d'entrée

d'air de désenfumage sont prévus. Dans les logements des résidents, les **portes de placards** seront remplacées et les **VMC autoréglables** seront renouvelées. Si l'appartement n'a pas fait l'objet de travaux précédemment, la **douche** (bac, robinetterie, faïence) et les cuvettes des **WC** seront changés pour adapter les hauteurs d'accès.

D'un montant d'environ 1,5 millions d'euros, les travaux sont financés par la ville et en partie par une subvention de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV).

Les travaux de la résidence Octave Landry permettront **d'améliorer les performances thermiques** du bâtiment et donc de réaliser des **économies d'énergie**.

Site Suez

PROJET DE PROLONGATION DU STOCKAGE DES DÉCHETS

Depuis 1977, Suez Minerals stocke des déchets sur son site villeparisien situé Route de Courtry. En 2017, la société a présenté un projet de prolongation d'exploitation de 2020 à 2026 et le conseil municipal de Villeparisis a voté la mise en conformité du Plan Local d'Urbanisme (PLU). **Suez Minerals souhaite augmenter sa capacité de stockage en enfouissant les déchets sur les flancs de la butte existante sans augmenter, ni la hauteur autorisée, ni la surface du site.**

La municipalité, attentive aux conditions d'exploitation du site, préfère que « **le site classé pour la protection de l'environnement demeure en activité et continue donc d'être régulièrement contrôlé par les services de l'État** » plutôt qu'il soit abandonné après exploitation. À noter qu'une étude de danger a été réalisée puis validée par la DRIEE (Direction Régionale Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie), organisme public. Elle indique que les déchets sont maîtrisés et non dangereux pour la santé des Villeparisiens.

EN BREF

14 FÉVRIER :
DITES-LUI
HAUT ET FORT !

Pour la Saint-Valentin, pensez à déclarer votre amour sur les panneaux électroniques d'informations de la ville. Vous avez jusqu'au 12 février pour envoyer votre texte à

> com@mairie-villeparisis.fr (ne pas dépasser 120 caractères, espaces compris).

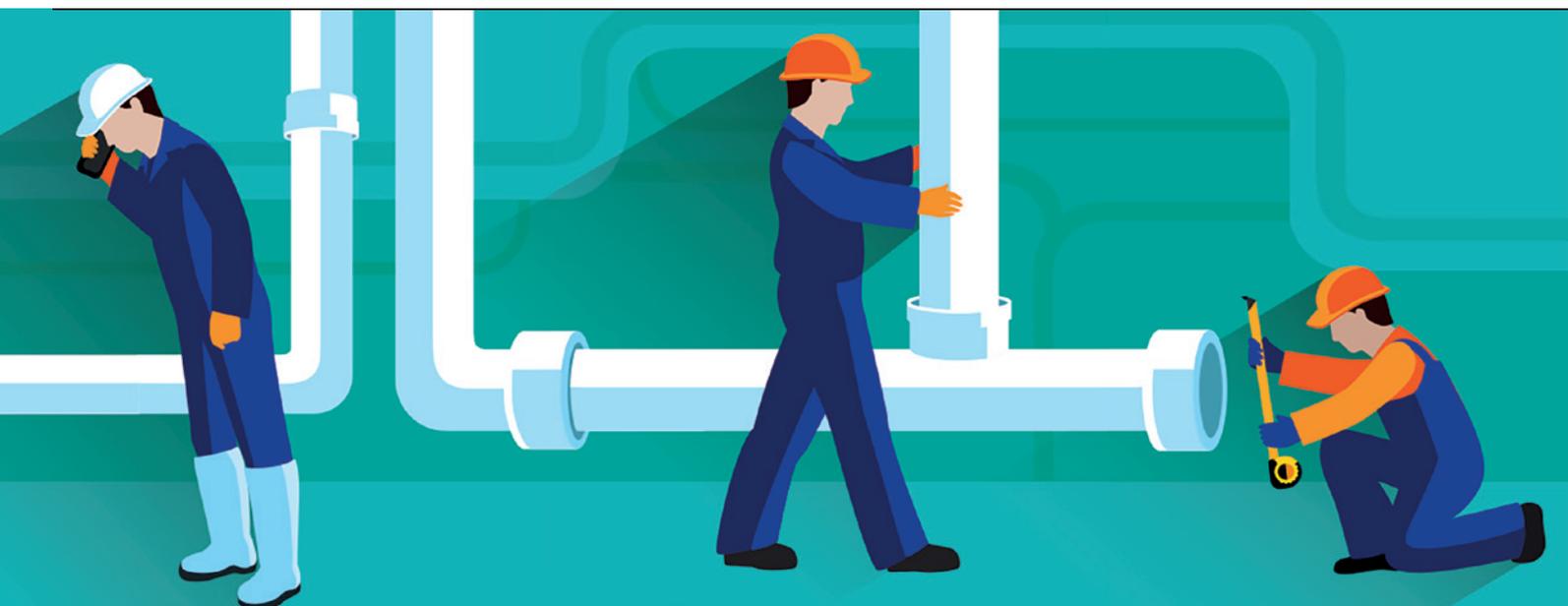
LE MAIRE ET
LES STAGIAIRES

Après leur stage de 3^{ème} effectué au sein de la mairie avant les vacances de Noël, une douzaine d'élèves du collège Jacques Monod ont rencontré le maire Hervé Touguet dans la salle du conseil municipal. Vendredi 22 décembre, il a pris le temps d'expliquer aux jeunes le rôle et le fonctionnement de la mairie.

> <https://villeparisis.fr/stagiaires-de-j-monod/>

EN PYJAMA POUR
LA BONNE CAUSE !

Près de 200 enfants de l'école maternelle Normandie-Niemen ont participé à la Journée pyjama. Vêtus de leur tenue nocturne, les photos des petits dormeurs ont été prises pour faire une exposition. Les parents charmés ont pu acheter les clichés et penser aux petits malades de l'association Les Petits Princes, à qui la somme récoltée a été totalement reversée, soit 247 €. Les écoliers Villeparisiens sont repartis, eux, avec le diplôme d'ambassadeur pour leur solidarité.



RÉSEAUX D'EAUX USÉES ET D'EAUX PLUVIALES

L'ASSAINISSEMENT, UNE QUESTION DE BON SENS

Chaque habitant produit des eaux usées (en provenance des salles de bain, toilettes ou encore cuisines) tandis que les eaux pluviales proviennent, elles, de la pluie. Toutes sont collectées par le réseau d'assainissement de la ville puis traitées pour préserver l'environnement et la santé de tous. Jusqu'en 2014, la ville gérait la compétence de l'assainissement. Transmise d'abord à la Communauté de Communes Plaines et Monts de France (CCPMF), la compétence vient d'être transférée à la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France (CARPF).

C'est donc à l'intercommunalité qu'il incombe d'entretenir le réseau d'assainissement villeparisien et de réaliser les travaux.

En 2016, la Direction des Services Techniques de la CARPF a commandé une « étude diagnostic et de proposition pour l'exercice de la compétence assainissement ». Cette mission a été confiée à un bureau d'études qui a réalisé un état des lieux de l'exercice de cette compétence sur l'ensemble du territoire. En donnant la priorité aux 17 communes de Seine-et-Marne, dont Villeparisis, la CARPF a élaboré une proposition de Programme Pluriannuel d'Investissement pour réaliser des travaux jusqu'en 2024 afin de mettre aux normes de système d'assainissement des communes de Villeparisis, Mitry-Mory et Claye-Souilly.

DÉFINITIONS

Réseau unitaire

Composé d'une seule canalisation, le réseau unitaire (en jaune) reçoit à la fois les eaux usées domestiques (en provenance des cuisines, salles de bain, toilettes) et les eaux pluviales (issues de la pluie). Les eaux sales sont donc mêlées aux eaux de pluie.

Réseau séparatif

Les canalisations des eaux usées (en rouge) sont séparées de celles collectant les eaux de pluie (en bleu).

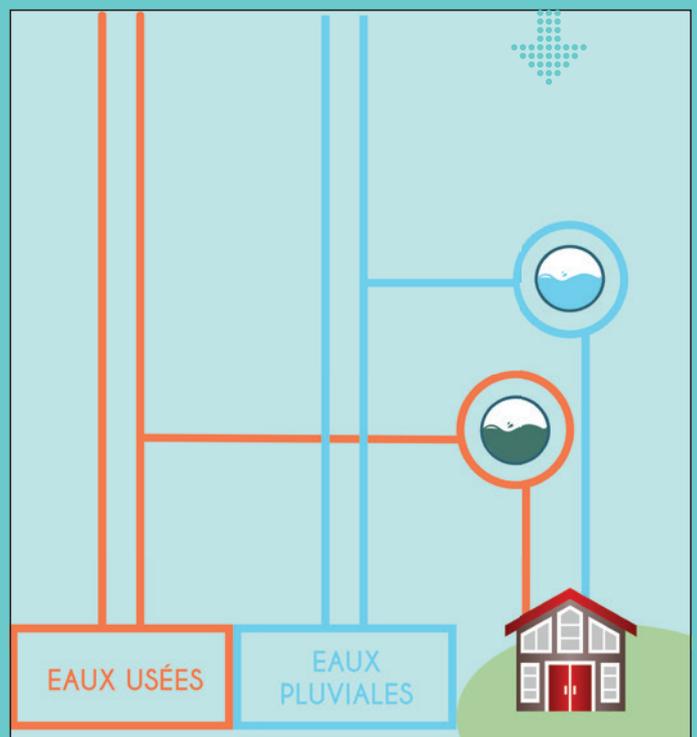
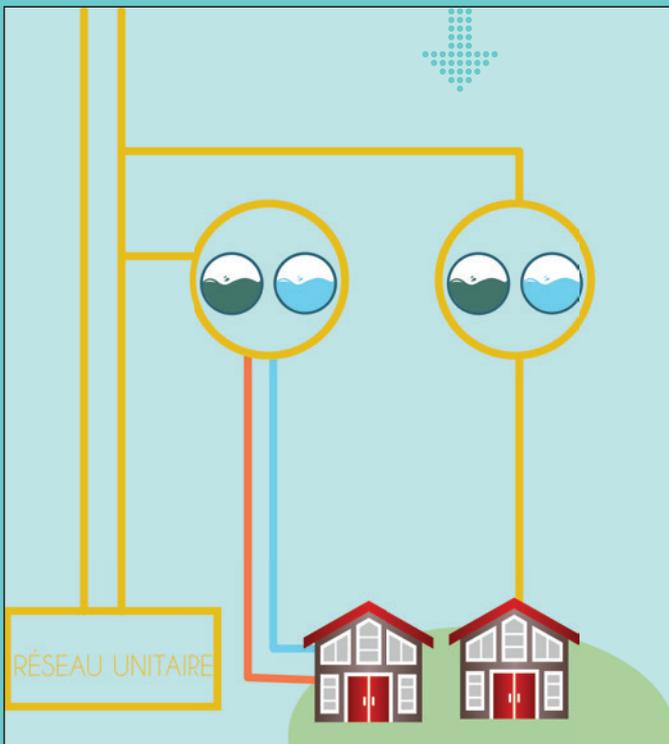
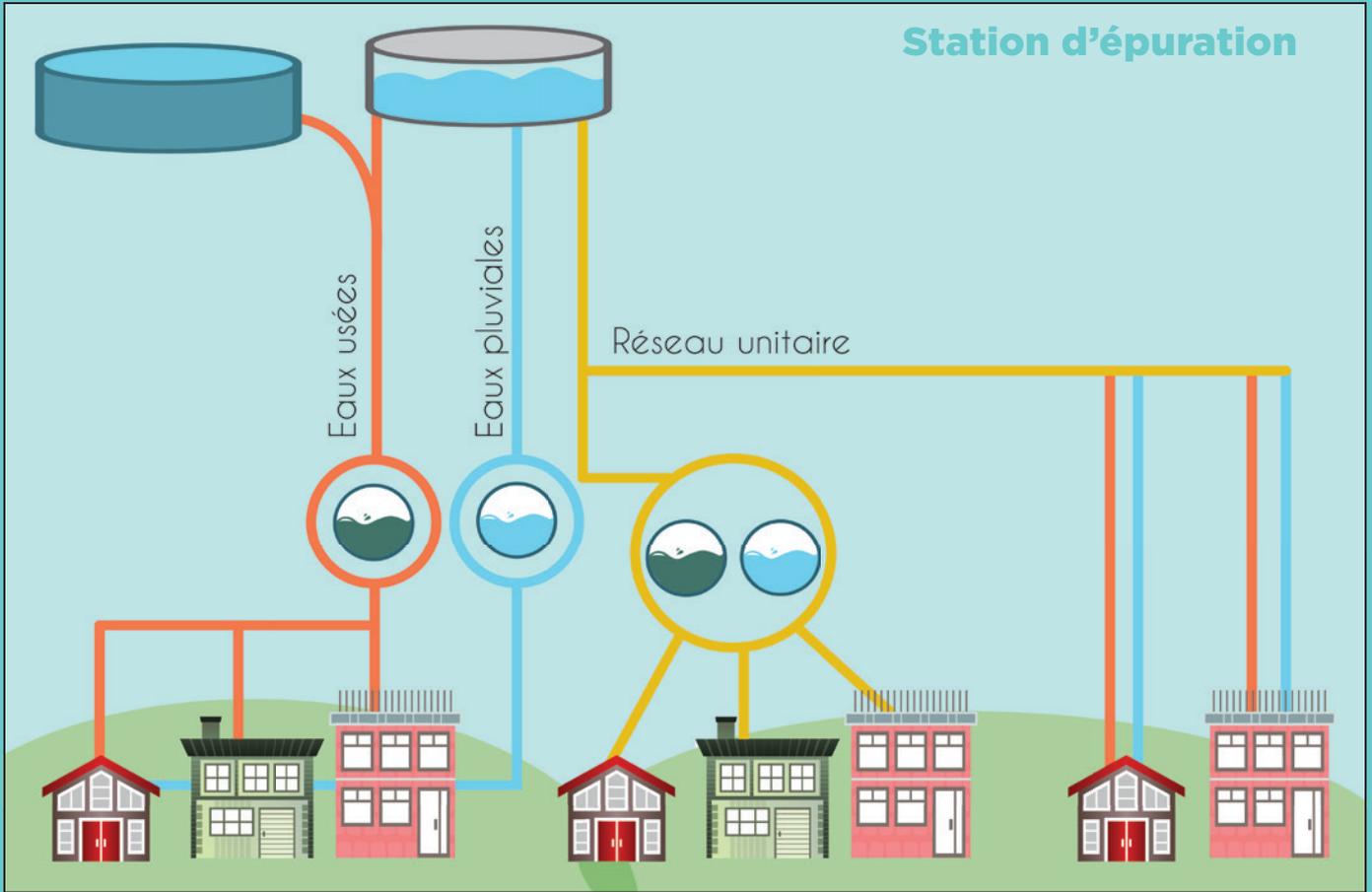
Bassin de rétention d'eaux pluviales

Enterré (comme sous le parking de la place Henri Barbusse) ou à ciel ouvert (devant le centre de loisirs Berny), ce bassin permet de conserver les eaux de pluie pour ne pas saturer les canalisations en cas de fortes averses et ainsi limiter les risques d'inondation. Les eaux sont d'abord stockées puis reversées petit à petit dans le réseau d'assainissement.

Station d'épuration

Comme une grande machine à laver, la station d'épuration est une installation qui permet de traiter (nettoyer) les eaux, qu'elles soient usées ou pluviales, avant de les rejeter dans le milieu naturel.

Station d'épuration



L'ASSAINISSEMENT, ÇA SERT À QUOI ? COMMENT ÇA MARCHE ?

La première mission du réseau d'assainissement est de **collecter les eaux usées domestiques et les eaux pluviales**.

Composé de plusieurs canalisations souterraines reliées entre elles, ce réseau **achemine les eaux de l'habitation jusqu'à la station d'épuration**. Les eaux sales sont ensuite **dépolluées et traitées** afin de préserver l'environnement.

Il existe deux sortes de réseaux : séparatif et unitaire. **Le réseau séparatif** différencie les eaux usées et les eaux pluviales (collectées de manière séparée). **Le réseau unitaire** mélange les eaux usées et les eaux pluviales (voir schémas p. 13). Parfois, les logements possèdent des canalisations séparées alors que leurs eaux sont reversées sans distinction dans un réseau unitaire dans leur rue. Celui-ci respecte moins l'environnement et peut perturber le fonctionnement de la station d'épuration. Ainsi, la ville souhaiterait que les réseaux unitaires existant encore dans certaines rues fassent l'objet de travaux afin de devenir des réseaux séparatifs.

Villeparisis s'est engagée, il y a plus de 30 ans, dans un processus visant à mettre l'ensemble du réseau en séparatif. Il reste encore une grande partie du réseau en unitaire.



Photo archives

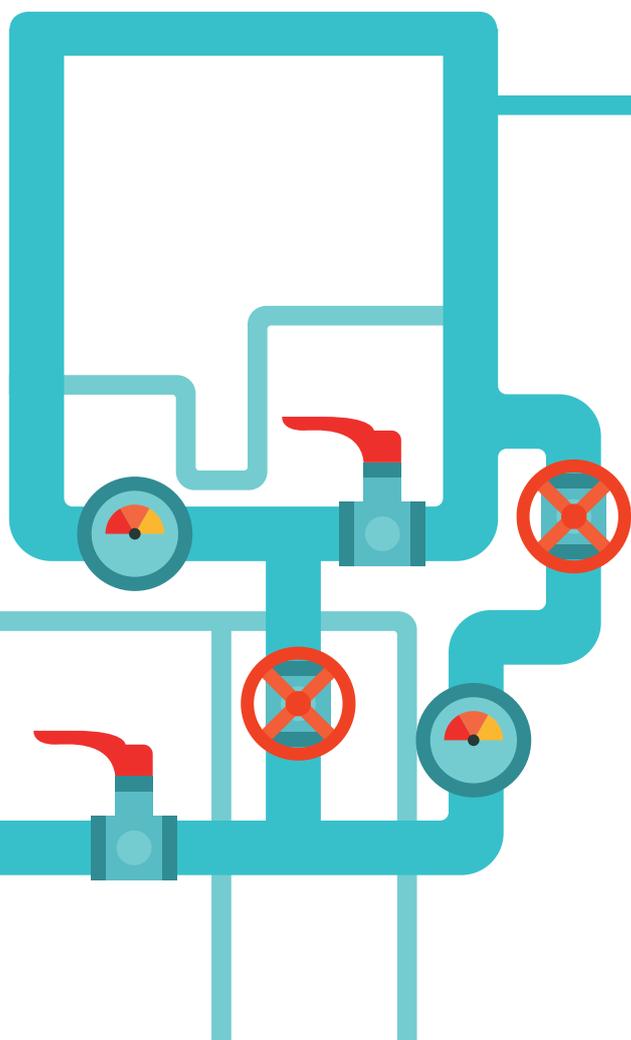
LES TRAVAUX : L'ASSAINISSEMENT D'ABORD, LA CHAUSSÉE ENSUITE

Les travaux d'assainissement sous la chaussée consistent, par exemple, à remplacer d'anciens collecteurs (tuyaux enterrés sous la voirie) pour en mettre des neufs avec des diamètres plus grands ; ou à ajouter de nouvelles canalisations pour créer un axe pluvial qui permettra de passer d'un réseau unitaire à un réseau séparatif.

Les interventions d'assainissement nécessitent forcément de casser la chaussée de la rue pour intervenir dans les souterrains. Il est donc dommage de réaliser une réfection de voirie si celle-ci devra être à nouveau détruite pour des interventions prévues sur son réseau d'assainissement.

Et pourtant, la ville va être confrontée à cette situation. En effet, l'avenue Bossoutrot, qui a été refaite à neuf il y a quelques années, va supporter des travaux d'assainissement prochainement car ils n'avaient pas été intégrés à l'époque.

Certaines rues villeparisiennes sont en attente à la fois d'intervention sur le réseau d'assainissement et de rénovation de chaussée. **Il est donc logique d'attendre la réalisation de travaux sur les canalisations (décidés par la CARPF) avant que la ville ne décide d'embellir la voirie, afin de ne pas casser deux fois la chaussée.** La réfection de la voirie doit donc être planifiée après les interventions d'assainissement.



LA SITUATION À VILLEPARISIS

Le réseau d'assainissement de Villeparisis a commencé à passer de l'unitaire au séparatif dans les années 90. Des travaux ont été réalisés pour qu'une grande partie des rues soient mises en séparatif. Pourtant, il reste de trop nombreuses rues en réseaux unitaires, notamment celles qui possèdent de gros collecteurs. De même, certains réseaux mis récemment en séparatif se déversent finalement dans un réseau unitaire, annulant tout le bénéfice de la précédente séparation des eaux.

En effet, Villeparisis accuse un **retard sur les travaux de mises en séparatif prévus par le Schéma Directeur d'Assainissement (SDA)** élaboré en 2009. La conséquence de ce retard est que **les eaux sales se déversent dans les bassins d'eau pluviale** (réservés aux eaux de pluie) ou dans le milieu naturel comme le Rû des Grues.

En 2014, la compétence assainissement est passée à la CCPMF qui a réalisé les travaux d'assainissement sur les avenues Joseph Coursolles, des Perdrix, des Rouges-Gorges, Matteoti et Alexandre Dumas. La ville a, quant à elle, procédé aux travaux de voiries. La CARPF, qui a acquis récemment la compétence, a programmé des travaux cette année. **En 2018, la CARPF prévoit donc des interventions d'assainissement sur les avenues Paul Bert, des Cèdres, Bossoutrot, Lamartine et sur un tronçon de l'avenue Aristide Briand** (entre les avenues Kléber et Roger Salengro). Ces travaux consisteront à passer le réseau d'assainissement existant en séparatif (pour séparer les eaux usées des eaux pluviales).

En vue de répondre efficacement aux exigences des nouvelles réglementations sur l'eau, **la mise en séparatif du réseau demeure la solution la plus adaptée**. Toutefois, la mise en séparatif d'une rue ne suffit pas ; les riverains doivent réaliser les travaux nécessaires pour leurs eaux soient séparées sur leur propriété.



Photo archives

UNE STATION D'ÉPURATION TROP PETITE

« La station d'épuration qui collecte les eaux usées de Villeparisis, Mitry-le-Neuf et Bois Fleuri était déjà **pratiquement saturée à sa livraison** », explique le maire Hervé Touguet. En effet, la station d'épuration a été construite en 2005 pour collecter les eaux de 32 000 habitants. Or, sans compter la population de Mitry-le-Neuf et Bois Fleuri, Villeparisis représente aujourd'hui, à elle seule, près de 26 000 habitants.

Non seulement la **station d'épuration est trop petite** pour l'intégralité de ces populations concernées mais elle ne serait plus aux normes non plus.



SAMEDI 24 MARS À 14H **À VOS STYLOS POUR** **LA DICTÉE INTERGÉNÉRATIONNELLE !**

Samedi 24 mars, les jeunes et moins jeunes sont attendus sur les bancs de l'école Anatole France. N'ayez crainte : pas de jugement, ni de compétition mais de la bonne humeur et une épreuve de... **Dictée intergénérationnelle !**

Quel que soit votre âge, il ne faudra pas se laisser distraire... Les enseignantes à la retraite vous liront une dictée d'antan. Concentration, écriture, relecture : c'est le secret pour tenter d'éviter les toutes

petites fautes qui vous rappelleront, si c'est le cas, que l'essentiel est de participer !

> Pour participer à la Dictée intergénérationnelle du samedi 24 mars à 14h, à l'école Anatole France, inscrivez-vous impérativement auprès du service Sports et Fêtes par courrier à la Maison des Sports et des Associations, 60 avenue Jean Jaurès ou par mail sports@mairie-villeparisis.fr avant le 19 mars.



■ FÉVRIER

JUSQU'AU 16 FÉVRIER
Exposition « Vues philatéliques des rues de Villeparisis »
Par le club Philatélique de Villeparisis/Mitry-Mory
À la Maison Pour Tous

JUSQU'AU 24 FÉVRIER
Recensement 2018

JUSQU'AU 13 MARS
« (3X+1) raisons de compter »
Espace interactif
À la médiathèque

JUSQU'AU 31 MARS
Inscriptions scolaires
Pour les enfants nés en 2012 et 2015
Rens : 01 64 67 52 28

TOUT LE MOIS DE FÉVRIER
Exposition :
« La vie de château au Moyen-Âge »
À la médiathèque

DU 4 AU 24 FÉVRIER
Exposition : « Passerelle »
Au centre culturel

DU 5 AU 17 FÉVRIER
Exposition : « Les troubles Dys »
Au pôle Santé de la MPT

MARDI 6 FÉVRIER À 20H
Conservatoire : « Élèves en scène »
En salle polyvalente de la MPT

MERCREDI 7 FÉVRIER À 14H30
Racontoir : « Bestiaires, gargouilles et autres contes du Moyen-Âge »
Pour les enfants à partir de 6 ans
À la médiathèque

MERCREDI 7 FÉVRIER À 14H30
Connaissance du monde : La Corse
Au centre culturel

MERCREDI 7 FÉVRIER À 18H30
Connaissance sur l'art :
« Les mouvements en peinture au XIX^{ème} siècle »
Au centre culturel

VENDREDI 9 FÉVRIER À 20H30
Théâtre : « La main de Leïla »
Au centre culturel

SAMEDI 10 FÉVRIER DE 9H30 À 12H30
Sofia : « Atelier sophrologie et alimentation »
Au LCR du Poitou

SAMEDI 10 FÉVRIER DE 9H30 À 13H30
Don du sang
Au centre de loisirs Berny

SAMEDI 10 FÉVRIER À 10H30
« Et si on causait polar ? »
Présentation d'une sélection de romans policiers 2017
À la médiathèque

SAMEDI 10 FÉVRIER À 20H30
Humour : Mathieu Madénian
Au centre culturel

DIMANCHE 11 FÉVRIER
Orchestre national d'Île-de-France
Conférence clé d'écoute à 14h30
Concert « Escapade » à 15h30
Au centre culturel

LUNDI 12 FÉVRIER DE 13H30 À 17H30
Loto de l'UNRPA
En salle polyvalente de la MPT

JEUDI 15 FÉVRIER À 10H ET À 14H
Jeune public / conte musical :
« L'Île Indigo »
Par l'Orchestre National d'Île-de-France
Au centre culturel

VENDREDI 16 FÉVRIER DE 20 H À 23 H
Soirée Jeux Ados
À l'EMJ

DU 16 AU 23 FÉVRIER
Maison Pour Tous : Festival
« Contes émois »
Avec Morisse et Compagnie
Tarif : 5€
(réservation au 01 64 67 58 50)
À la MPT

SAMEDI 17 FÉVRIER
USMV Football : compétition
Au gymnase Géo André

SAMEDI 17 FÉVRIER DE 11h À 17h
École du Chat : journée d'adoption
Rue de l'Industrie

SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18 FÉVRIER DE 14H À 18H
Structures gonflables
Au gymnase Aubertin

SAMEDI 24 FÉVRIER À 10H30
Racontoir : « Chevaliers, princesses et châteaux forts »
Pour les enfants de 3 à 6 ans
À la médiathèque

■ MARS

SAMEDI 3 MARS DE 8H À 18H
Compétition de football
Au gymnase Géo André

MARDI 6 MARS À 20H30
Ballet National de Russie :
« Kostroma »
Au centre culturel

DU 6 AU 19 MARS
Exposition :
« Les médicaments génériques »
Au pôle santé de la MPT

DU 6 AU 31 MARS
Exposition :
« À la découverte du Moyen-Âge »
À la médiathèque

VENDREDI 13 ET SAMEDI 14 AVRIL 2018

À LA DÉCOUVERTE DES ARTS CRÉATIFS AVEC LE VILLEPA'CRÉA !

C'est un Salon inédit qui va réjouir les passionnés d'arts en tous genres... Vendredi 13 et samedi 14 avril, place au **Villepa'Créa** ! Le centre culturel et la ville de Villeparisis vous ont tricoté un programme tissé à partir des différents domaines des arts créatifs... L'intérieur du centre culturel accueillera une cinquantaine de stands dédiés aux environnements naturels et à la récupération tandis que des animations, démonstrations et même sculptures de ballons déambuleront sur la scène. Le conservatoire municipal proposera une exposition d'instruments réalisés par les classes d'éveil à partir de matériaux recyclés, un atelier de création de petits instruments et un atelier d'exploration sonore avec l'Instrumentarium Baschet. À l'extérieur, plus d'une vingtaine d'artistes locaux présenteront leurs

activités avec des démonstrations. Encadrés par les animateurs du service scolaire et de la Maison Pour Tous Jacques Marguin, des ateliers seront même proposés aux plus curieux. À côté d'une exposition de belles voitures anciennes, les enfants pourront aussi profiter d'un espace aménagé avec des structures gonflables.

Avec le Villepa'Créa, laissez libre cours à votre imaginaire, faites parler votre créativité, partagez vos inspirations... Le premier Salon des Arts Créatifs de Villeparisis permettra de voir fleurir des réalisations faites « maison ». Venez découvrir, parler et pratiquer l'art !

> Le Villepa'Créa vous donne rendez-vous vendredi 13 avril de 9h à 21h et samedi 14 avril de 10h à 20h au centre culturel. Restauration sur place. Petit déjeuner offert à l'ouverture

MERCREDI 7 MARS

Ramassage des encombrants
Secteur 1
Merci de sortir vos déchets la veille

MERCREDI 7 MARS À 14H30

Racontoir : « La vie de château »
Pour les enfants dès 6 ans
À la médiathèque

MERCREDI 7 MARS À 14H30

**Connaissance du monde :
Îles de Bretagne**
Au centre culturel

VENDREDI 9 MARS À 20H30

Théâtre : « Othello »
Au centre culturel

SAMEDI 10 MARS À 15H ET 16H30

Ateliers de calligraphie
Pour les ados et les adultes
À la médiathèque

SAMEDI 10 MARS À 20H30

Amelle Chahbi : « Qui et Chahbi ? »
Au centre culturel

DIMANCHE 11 MARS

Challenge Roland Devienne
Au gymnase Géo André

DIMANCHE 11 MARS

Compétition de roller
Au gymnase Aubertin

DIMANCHE 11 MARS À 15h30

« Villeparisis fait son cabaret » :
Proposé par le Rotary Club pour lutter contre l'illettrisme
Au centre culturel

LUNDI 12 MARS DE 13H30 À 17H30

Loto de l'UNRPA
En salle polyvalente de la MPT

MERCREDI 14 MARS

Ramassage des encombrants
Secteur 2
Merci de sortir vos déchets la veille

MERCREDI 14 MARS À 14H ET 16H

Ateliers de calligraphie
Pour les enfants
À la médiathèque

VENDREDI 16 MARS À 20H30

Humour : « Vole ! »
Au centre culturel

SAMEDI 17 MARS DE 11h À 17h

École du Chat : journée d'adoption
Rue de l'Industrie

SAMEDI 17 MARS À 20H30

Concert : Idir
Au centre culturel

SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18 MARS DE 10H À 10H30

**Exposition de l'association
Les Petites Fées du Point Compté**
Au centre Berny

LUNDI 19 MARS À 11H15

**Commémoration de la fin
de la guerre d'Algérie**
Sur la place Henri Barbusse

MARDI 20 MARS À 20H

Conservatoire : « Élèves en scène »
Et à 21h **concert spécial adultes**
En salle polyvalente de la MPT

MERCREDI 21 MARS

Ramassage des encombrants
Secteur 3
Merci de sortir vos déchets la veille

VENDREDI 23 MARS À 20H30

Théâtre : « La peur »
Au centre culturel

SAMEDI 24 MARS À 14H

Dictée intergénérationnelle
À l'école Anatole France

SAMEDI 24 MARS

Spectacle Moyen-Âge
À la médiathèque

SAMEDI 24 MARS DE 9H30 À 12H30

Sofia : atelier de sophrologie
Pour les enfants
Au LCR du Poitou

SAMEDI 24 MARS À 20H30

Concert : Dany Brillant
Au centre culturel

DIMANCHE 25 MARS À 15H30

Théâtre : « Ça reste entre nous »
Au centre culturel

MERCREDI 28 MARS

Ramassage des encombrants
Secteur 4
Merci de sortir vos déchets la veille

MERCREDI 28 MARS À 14H30

Jeune public : « Toimoinous »
Au centre culturel

VENDREDI 30 MARS À 20H

**Conservatoire :
« Disney Show Devant »**
Gala de danse
Au centre culturel

SAMEDI 30 MARS DE 20H30 À 23H

Soirée Jeux Ados
À la ludothèque

SAMEDI 31 MARS À 16H

« La musique au Moyen-Âge »
Pour tous dès 11 ans
À la médiathèque

SAMEDI 31 MARS À 20H30

« Concerto a tempo d'umore »
Au centre culturel

EMPLACEMENT RÉSERVÉ
À LA PUBLICITÉ

... LA CÉRÉMONIE DES VŒUX 2018

Le maire Hervé Touguet et le Conseil Municipal de Villeparisis ont accueilli les nombreux invités, dans la soirée du mardi 9 janvier pour la cérémonie des vœux aux personnalités.



Comme Hervé Touguet allait l'annoncer dans son discours, la soirée du 9 janvier était un « **moment symbolique** ». Le maire et les élus du Conseil Municipal ont accueilli en personne les nombreuses personnalités venues assister à la cérémonie des vœux 2018 au centre culturel Jacques Prévert. L'occasion de souhaiter à tous « **une année de joie, de santé et de réussite** » et partir sur **de nouveaux projets** avec confiance et optimisme.

Ce **bien-vivre ensemble** est « **à cultiver dans notre ville**. Malgré un contexte contraint, **c'est ensemble que nous pourrions prendre les bonnes décisions pour développer et faire rayonner notre ville** ».

Même si les « nuages financiers » planent sur Villeparisis et annoncent des réductions de moyens, la commune continue de s'animer tout au long de l'année grâce à **des rendez-vous ponctuels ou incontournables**. « Je pense au Villepa'Gourmand qui a rassemblé au mois d'octobre plus de 6 000 visiteurs », a cité par exemple le maire. Les activités, sorties, concerts, événements culturels se multiplient tout au long de l'année.

Des programmations de grande qualité, des animations nombreuses et des prestations scéniques pour tous... Le conservatoire municipal de musique et de danse, la médiathèque municipale Elsa Triolet, le centre culturel Jacques Prévert et la Maison Pour Tous Jacques Marguin peuvent être fiers du travail réalisé.

ENSEMBLE

La cérémonie des vœux est également l'occasion de remercier les bonnes volontés qui font vivre Villeparisis. « Notre ville ne serait pas ce qu'elle est, sans **l'engagement permanent** de ses habitants et de ses associations. » Tous ensemble, sans oublier les acteurs économiques, ils participent à la vie collective et donnent de leur temps. En 2018, la municipalité poursuit également son objectif « de maintenir un service public de qualité [...] C'est pourquoi nous innovons et modernisons nos services municipaux ». À Villeparisis, « **Bien-vivre ensemble** » sera le **leitmotiv pour 2018**. En s'adressant à l'assemblée venue nombreuse, le maire a d'ailleurs insisté sur « l'ingrédient essentiel qui fait la force de Villeparisis, sa substance même : vous ! »

DIRECTION 2018

- > Depuis le 1^{er} janvier 2018, la **piscine** et le **Multi-accueil** sont désormais gérés par la Communauté d'Agglomération de Roissy Pays de France (CARPF).
- > Un deuxième dispositif au Guichet unique est arrivé pour réaliser les **passesports et les cartes d'identité**. Il devrait réduire les délais de délivrance (voir page 7).
- > Deux millions d'euros sont inscrits au budget parmi les investissements pour des **travaux de voirie** en 2018. L'implantation de nouveaux **jeux pour enfants** est prévue au parc Balzac.
- > Cette année, Villeparisis espère au moins déposer le permis de construire de la **future école**, si ce n'est poser la première pierre.
- > La **réhabilitation de la résidence pour seniors Octave Landry** par le groupe 3F est en cours jusqu'en fin 2018 (voir page 11).
- > Et après 2018... la ville accueillera un **troisième collège**. Il a d'ailleurs été approuvé par le Conseil Départemental et l'appel d'offres est lancé. Le projet d'un **lycée** se dessine.

À RETENIR DE 2017

Le maire a fait un tour d'horizon des moments forts de l'année écoulée :

- Septembre 2017 a vu la fin des « **ex-nouveaux rythmes scolaires** ».
- En décembre, la Police Municipale s'est installée dans les locaux de la Maison de la Sécurité et de la Prévention après les travaux de réhabilitation de l'ancien commissariat.
- La compétence de l'assainissement a été transférée à la CARPF (voir dossier).
- Dans les écoles élémentaires, le numérique a été déployé grâce notamment aux classes mobiles constituées de tablettes numériques.

> Plus de détails sur le site de la ville <https://villeparisis.fr/voeux-2018/> et de photos sur la page Facebook de Villeparisis

EMPLACEMENT RÉSERVÉ
À LA PUBLICITÉ

Consignes de tri

JETER QUOI DANS QUEL BAC ?

Branches (Herbes coupées, feuilles, fleurs)

Volume max. 1,50 m x 50 cm

Diamètre max. 10 cm

Ficelés avec des liens naturels

Pas de poubelle type lessiveuse

Restes alimentaires sans emballage et petits objets

Jetez vos emballages et papiers en vrac

Ne pas enfermer dans un sac

Ne pas imbriquer

Ni textiles, ni chaussures

Bien vider sans laver

Bac à couvercle jaune pour les déchets recyclables... **Bac à couvercle gris** pour les ordures ménagères... Dans lequel dois-je jeter mes journaux ou mes restes alimentaires ? Et mes bouteilles en verre ?

L'important est de trier ! Le recyclage permet d'économiser les ressources naturelles, d'éviter le gaspillage et de limiter les pollutions. En effet, une fois les déchets orientés vers la bonne filière, une grande partie est recyclée. Tous vos efforts permettront de recycler ces déchets en emballages métalliques, outils, peluches, vêtements polaires, papier cadeau, papier toilette, prospectus etc.

Pour jeter responsable, c'est simple :

DANS VOTRE BAC JAUNE, mettez-y : tous les emballages en plastique (bouteilles, pots, barquettes, sachets, pots de yaourt),

les emballages en métal (boîtes de conserve, canettes, capsules à café, tubes à crème, plaquettes de médicaments), les emballages carton (paquets, briques de jus, lait,) et tous les papiers (enveloppes, lettres, publicités, catalogues, livres...).

DANS VOTRE BAC À ORDURES, jetez : toutes sortes d'objets, cintres, stylos, vaisselle, couches, restes alimentaires. Tous seront incinérés au centre de valorisation énergétique du Sigidurs et produiront de l'électricité et du chauffage.

DANS LES BORNES À VERRE, amenez (en dépôt volontaire) : les bouteilles, pots et bocaux en verre, flacons de parfum pour qu'ils soient recyclés et produire de nouveaux contenants, à l'infini.

Vos petits gestes n'en ont pas l'air mais ils provoquent un « super effet ! »

LES ENCOMBRANTS, C'EST QUAND ?

Pour vous débarrasser des gros volumes non électriques et non toxiques, il existe le ramassage des encombrants. Depuis 2017, la collecte se fait par quartier tous les trimestres, en mars, juin, septembre et décembre.

> Secteur 1 (ouest) : mercredis 7 mars, 6 juin, 5 septembre et 5 décembre

> Secteur 2 (centre) : mercredis 14 mars, 13 juin, 12 septembre et 12 décembre

> Secteur 3 (sud) : mercredis 21 mars, 20 juin, 19 septembre et 19 décembre

> Secteur 4 (est) : mercredis 28 mars, 27 juin, 26 septembre et 26 décembre.

Numéro vert du Sigidurs : 0 800 735 736.

EN CAS DE NEIGE, LA VILLE A UN PLAN

Neigera ? Neigera pas ? Telle est la question pour ce début 2018 ! Pas d'inquiétude : en cas de verglas ou de neige, **un plan de salage est prévu.** Les agents municipaux saleront les voies en fonction des priorités. Ils commenceront en effet par les **grands axes – dits prioritaires.** Ces 25,5 km de routes concernent notamment les **avenues importantes** qui traversent et font le

tour de la ville mais également les rues empruntées par le réseau de bus.

Il est également prévu de débayer l'**accès aux bâtiments communaux** tels que les écoles, gymnases, mairie. En revanche, **il appartient à chacun de déneiger et/ou saler le trottoir devant chez lui.**

Les agents des Services Techniques surveillent la météo ! En cas de neige ou de

gel, les **équipes de déneigement peuvent intervenir rapidement** grâce au stock de 33 tonnes de sel en vrac. Les paillettes feront disparaître instantanément la neige et le verglas. Elles sont utilisées dans les cours d'écoles, la passerelle du Mail de l'Ourcq mais également sur le revêtement en béton entre l'école Barbara et la mairie.

À la médiathèque municipale Elsa Triolet

EXPO, CHÂTEAU, POLAR ET CALLIGRAPHIE



L'agenda de la médiathèque est encore bien chargé ! Dès le 1^{er} février et jusqu'au 28, c'est une exposition inédite qui vous attend ! Venez découvrir le quotidien du Moyen-Âge avec « **Une vie de château** » réalisée par le secteur Jeunesse. Il s'agit ici d'une introduction à cette période historique avec châteaux forts, alimentation et jeux d'époque. Vous en apprendrez plus aussi sur les fausses idées souvent véhiculées ! Cette exposition sera suivie par celle intitulée « **À la découverte du Moyen-Âge** », du 6 au 31 mars, tandis que « **La musique du Moyen-Âge** » sera organisée le samedi 31 mars, pour tous dès 11 ans.

Avec plus de suspens, une **Matinée Polar** est organisée samedi 10 février à 10h30.

En partenariat avec la médiathèque de Claye-Souilly, une sélection de livres à dénouements mystérieux seront présentés aux adultes et adolescents amoureux de littérature lors d'un moment convivial. Et si on causait polar ?

Enfin, l'écriture sera reine des **ateliers de calligraphie** les 10 et 14 mars. Ces séances sont organisées pour travailler sur la structure et beauté des lettres. La calligraphie est l'art de bien former les caractères de façon manuscrite. Souvent révélatrice de votre personnalité, votre écriture en dira long. Inscrivez-vous et vous aurez la possibilité d'en apprendre lors de ces ateliers.

> Pour s'inscrire, appelez la médiathèque au 01 60 21 21 60.

« (3X+1) RAISONS DE COMPTER »

La médiathèque municipale Elsa Triolet ne renferme pas uniquement des livres et des CD ! Depuis le 9 janvier, elle accueille l'espace interactif « **(3x+1) raisons de compter** », prêté par la médiathèque départementale de Seine-et-Marne.

L'installation a été conçue à partir de différentes formes géométriques, carrés, rectangles, triangles ou cercles, qui s'assemblent pour faire écho aux mathématiques et à ses applications scientifiques, techniques et artistiques. Cette nouveauté propose une **balade au cœur même de la bibliothèque et de ses collections**, qu'elles soient numériques ou livresques, musicales ou cinématographiques, ludiques ou artistiques. Composée de livres et de jeux, « (3x+1) raisons de compter » permet de **(re)découvrir les sciences de manière ludique** à travers des énigmes, défis, illusions, magie, etc.

Une nouvelle façon de se rendre à la médiathèque !

> « **(3x+1) raisons de compter** » est en accès libre à la médiathèque jusqu'au 13 mars.

ÇA S'EST PASSÉ À LA MÉDIATHÈQUE

Lecture et musique se sont faufilées dans les rayons de la médiathèque. De nombreux rendez-vous étaient proposés aux Villeparisiens à la fin de l'année 2017. Revivez ces rencontres et découvertes sur le site internet de la ville.

- Amoureux du livre, les bibliothécaires avaient rendez-vous samedi 2 décembre pour les coups de cœur de la Rentrée littéraire. Une matinée conviviale et enrichissante :

> <https://villeparisis.fr/rentree-litteraire-2017/>

- Place à la découverte musicale avec la clarinette basse. Le duo Filpendule, Annelise Clément et Christelle Pochet, proposait un concert-découverte le 9 décembre.

> <https://villeparisis.fr/clarinette-basse/>



Médiathèque Villeparisis présente

(3X+1) RAISONS DE COMPTER

exposition espace interactif

du 9 janvier au 13 mars 2018

Composée de livres et de jeux, l'exposition permet de (re)découvrir les sciences de manière ludique.

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE ELSA TRIOLET
place Pietrasanta 77270 Villeparisis - Tél. : 01 60 21 21 60
<http://villeparisis.fr/mediatheque/> - <http://www.villeparisis.fr/mediatheque/villeparisis.fr/>

Au conservatoire municipal de musique et de danse

CUIVRES, DISNEY ET BEATLES...



Au conservatoire, 2018 a démarré avec le **Concert des Familles** du 23 janvier et se poursuit avec le concert « **Autour des cuivres** » le 2 février puis le rendez-vous « **Élèves en scène** » le 6 février, à 20h en salle polyvalente de la Maison Pour Tous. Mais les élèves du conservatoire vous réservent d'autres surprises pour 2018...

C'est un **spectacle de danse inédit et féerique** dont tout le monde se souviendra ! Les personnages animés de Disney vont être les stars du gala de danse du conservatoire. Les Aristochats, La Belle au bois dormant, Blanche-Neige ou en encore Violetta, La Reine des Neiges et Lilo et Stitch (pour les plus récents) entameront une série de sauts

de chats ou de pas chassés, sur pointes ou en chaussons noirs, représentés par les classes de danse classique, moder'N Jazz et contemporain. Rendez-vous au centre culturel, vendredi 30 mars à 20h pour « **Disney Show devant** ».

« **Beatles Mania** » est un concert du conservatoire à ne pas manquer ! Vendredi 6 avril, le département des **Musiques Actuelles Amplifiées** vous propose une soirée 100 % Beatles... Les spectateurs pourront revivre les années 60's, 70's et apprécier les chansons rock du groupe britannique. « Come Together » ou « Let it be », vous vous souvenez ? Prenez place à 20h en salle polyvalente de la MPT.

ÇA S'EST PASSÉ AU CONSERVATOIRE

C'était aussi Noël au conservatoire !

- Mardi 5 décembre, plus de 200 élèves du conservatoire ont fait sortir les sons de leur instrument et de leur voix pour offrir aux Villeparisiens un « **Noël dans tous ses états** ». Un concert festif aux couleurs blanches et rouges.

> <https://villeparisis.fr/conservatoire-noel-2017/>

- Le 19 décembre, deux Chorales des Petits et une classe d'éveil prenaient la relève en salle polyvalente de la Maison Pour Tous où plus de 60 enfants ont partagé le conte musical d'Éric Noyer « Les vacances du Père Noël ». Le gros bonhomme avait donc du pain sur... « les planches » !

> <https://villeparisis.fr/conservatoire-vacances-peres-noel/>

TABLEAUX, PHOTOGRAPHIES ET ÉMOTIONS



Au centre culturel, une exposition peut en cacher une autre ! Après les remarquables clichés sur l'**Orchestre national d'Île-de-France** réalisés par l'École Nationale Supérieure Louis Lumière exposés début décembre, la relève était assurée.

> <https://villeparisis.fr/coulisses-ondif/>

Début janvier, c'est « **Pastel en Paris** » qui a posé ses portraits animaliers et natures mortes dans la galerie du centre culturel. Les artistes Marie-José Couty et Mady Milin ont partagé leur passion lors de cette exposition.

> <https://villeparisis.fr/pastel-en-parisis/>



La deuxième exposition 2018 est actuellement en accès libre à la Maison Pour Tous jusqu'au 16 février. Les « **Vues philatéliques des rues de Villeparisis** » sont à l'honneur grâce au travail du Club Philatélique de Villeparisis / Mitry-Mory.

Parallèlement aux expositions, le centre culturel a également accueilli « **Complot dans l'dico ou les aventures de risque au pays des mots** ». Organisé par l'association Prévention MAÏF, ce spectacle a été offert aux écoles, collèges, établissements type EPMS (Établissement public Médico Social) et familles de Villeparisis et ses alentours du 11 au 14 décembre.

> <https://villeparisis.fr/complot-dans-ldico/>

Pendant les vacances, à la MPT

« CONTES ÉMOIS »

C'est un festival original où les histoires seront des contes et les protagonistes... des marionnettes ! Pour vivre **des vacances culturelles et amusantes**, la Maison Pour Tous Jacques Marguin donne rendez-vous aux enfants de plus de 3 ans pour découvrir les spectacles de Morisse et compagnie avec « **Contes émois** ».

Du 16 au 23 février, les personnages fabriqués « main » seront les vedettes des différents contes. Bienvenue dans les « **Pays imaginaires** » et mondes de l'ombre où les « **carnets de voyage** » transporteront les jeunes spectateurs « **à travers l'Atlas** » et la musique africaine, entre autre. Certains des spectacles seront présentés dans leur version « autonome revisitée », c'est-à-dire qu'ils ne demandent pas de moyens techniques pour mieux s'adapter à la salle de spectacle. Amusez-vous bien !

> Festival « Contes émois » du 16 au 23 février, à la MPT.

Tarif : 5 € (voir encadré).

<https://villeparisis.fr/festival-contes-emois/>



Avec Les Citadines de Villeparisis

LA MÉMOIRE POUSSE SUR LES ARBRES



Il aurait l'âge d'aller au collège ! Pourtant, ses racines et ses branches ne peuvent l'emmener à l'école. **L'arbre à mémoire a célébré son treizième anniversaire** jeudi 7 décembre. Planté en 2004 près de la salle Nougaro, l'arbre est synonyme d'un **moment intergénérationnel**. En effet, **l'association des retraités actifs Les Citadines** était accompagnée d'une classe de CM2 de l'école Barbara et quelques élèves du centre La Gabrielle, pour célébrer la mémoire et le Ginko Biloba, en présence de Sylvie Mundviller, adjointe au maire chargée des Affaires Sociales, de la Santé et du Handicap. Ensemble, ils ont échangé des poèmes, chansons et clôturé l'après-midi par un goûter d'anniversaire.

> <https://villeparisis.fr/arbre-memoire-13-ans/>

PROGRAMME DE CONTES ÉMOIS :

VENDREDI 16 FÉVRIER À 20h

Extraits de spectacles présentés la semaine suivante

LUNDI 19 FÉVRIER : Journée Pays imaginaires

9h30 et 10h30 : Le Rocher : contes pour deux marionnettes (à partir de 3 ans)

14h30 : Carnet de voyage à travers l'Atlas : contes et marionnettes (à partir de 6 ans)

MARDI 20 FÉVRIER : Journée Pays imaginaires

9h30 et 10h30 : Le Rocher : contes pour deux marionnettes (à partir de 3 ans)

14h30 : Carnet de voyage à travers l'Atlas : contes et marionnettes (à partir de 6 ans)

MERCREDI 21 FÉVRIER : Journée Américaine

9h30 et 10h30 : Wojapi : contes traditionnels et ombres (à partir de 4 ans)

14h30 : La Voie Rouge : contes traditionnels et ombres (à partir de 8 ans)

JEUDI 22 FÉVRIER : Journée Américaine

9h30 et 10h30 : Wojapi : contes traditionnels et ombres (à partir de 4 ans)

14h30 : La Voie Rouge : contes traditionnels et ombres (à partir de 8 ans)

VENDREDI 23 FÉVRIER : Journée Africaine

9h30 et 10h30 : Mabo : contes et marionnettes

Conte musical pour marionnettes initiant le jeune spectateur à la musique africaine (à partir de 3 ans)

14h30 : Korakar et autres contes (à partir de 5 ans)

Programme sous réserve de modification

Tous en chaussettes

LES STRUCTURES GONFLABLES, C'EST GÉNIAL !



Rebondir, glisser, escalader... Place à la rigolade avec les **structures gonflables** ! Rendez-vous incontournable des petites vacances, elles reviennent au gymnase Aubertin **samedi 17 et dimanche 18 février**. Offertes par la municipalité aux enfants de moins de 12 ans accompagnés d'un adulte, les après-midis rebondissantes promettent des heures d'insouciance au rythme d'innombrables glissades.

> <https://villeparisis.fr/structures-gonflables-4/>

LE JEU PREND SA JOURNÉE



Comme disait Julien Lepers : « Place au... Jeu ! » Du 23 au 25 novembre, les enfants étaient les rois du divertissement. Pour la **Journée du Jeu**, plus de 1 000 écoliers villeparisiens se sont perdus dans les allées du gymnase Aubertin réaménagé en parc de divertissement. Le samedi, le terrain de



jeu était ouvert aux familles et chacun a trouvé de quoi s'amuser ! Grandeur nature, en bois, d'adresse, rigolos, géants ou miniatures, les jeux prenaient toutes les formes possibles.

> <https://villeparisis.fr/journee-du-jeu-2017/> 

EN BREF

⇨ **SOLIDARITÉ ET GESTES QUI SAUVENT**



Les pompiers de Villeparisis étaient solidaires. Pour le **Téléthon**, ils ont animé des ateliers sur « Les gestes qui sauvent », samedi 9 décembre, dans la galerie du magasin Leclerc. Savoir comment alerter, masser et défibriller... tous les bons conseils ont été donnés aux Villeparisiens volontaires qui ont aussi été mis en situation.

⇨ **4 ÉTOILES POUR LE TAEKWONDO**

L'année 2018 commence bien pour l'USMV (Union Sportive Municipale de Villeparisis) section Taekwondo Hapkido Bodytaekwondo ! En effet, la Fédération Française de Taekwondo et Disciplines Associées leur a décerné le label qualité club FFTDA 4 étoiles pour 2017/2019. À travers cette distinction, c'est la qualité d'accueil proposée aux licenciés, l'expertise du développement ainsi que le dynamisme dans la vie sportive et fédérale qui ont été récompensés. Bravo à toute l'équipe !

⇨ **BRAVO LES PONGISTES !**

Douze jeunes sportifs de l'Union Sportive Municipale de Villeparisis (USMV) section **Tennis de table** se sont bien battus lors de leur **première compétition Jeunes** dimanche 14 janvier. Au gymnase Julien Marquay de Chelles, 500 matches se sont disputés entre clubs dont celui de Villeparisis, soit **12 matches chacun en simple ou en double**. Certains échanges étaient corsés mais les pongistes dotés de leurs 2, 3 voire 4 années d'expériences ont su affronter leurs adversaires avec brio !

Leur prochain rendez-vous sportif se déroulera 4 février à Brie-Comte-Robert.

> <https://villeparisis.fr/bravo-auxpongistes/>

Seniors

UN COLIS DE NOËL, CELUI DES AÎNÉS



Un repas de fête ne serait rien sans des mets raffinés ! C'est pourquoi les seniors qui l'avaient choisi sont allés chercher leur **Colis** au centre culturel, dans la matinée du 9 décembre, en présence du maire et de nombreux élus. À l'intérieur des **1 200 coffrets offerts par la municipalité**, de nombreuses **surprises gourmandes** avec douceurs sucrées, produits gastronomiques tels que du foie gras et

chutnay de poires Williams au pain d'épices, une bouteille de vin rouge et une de blanc moelleux ou encore une cocotte de volaille. Les aînés de la résidence Octave Landry avaient, eux, reçu leur colis appétissant sur place la veille.

Dans une atmosphère chaleureuse, le menu de fête devait déjà leur trotter dans la tête !

> Plus d'infos sur <https://villeparisis.fr/colis-aines-2017/>

À TABLE, LES SENIORS

À votre santé ! Pour la dégustation du Beaujolais Nouveau... Bio, les seniors se sont attablés à la résidence Octave Landry, jeudi 17 novembre aux côtés du maire Hervé Touguet et Sylvie Mundviller, adjointe au maire chargée des Affaires Sociales, de la Santé et du Handicap.

Un menu sur le thème automnal avant celui de Noël.

Jeudi 21 décembre, les couleurs du Père Noël avaient déteint sur la décoration. Avant de s'emparer de la piste de danse, les aînés ont profité d'un repas copieux et délicieux.

> <https://villeparisis.fr/seniors-beaujolais-2017/>

> <https://villeparisis.fr/repas-noel-seniors-2017/>



UNE ENVIE D'AILLEURS

Oublier le quotidien et rêver à de nouveaux paysages... Le service Animation Seniors du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) organisait le **Forum Voyages** destiné aux seniors. Mercredi 10 janvier après-midi, les nombreux voyageurs villeparisiens se sont rendu à la résidence Octave Landry pour **s'informer et faire le choix de leur week-end ou séjour**. Direction Gruissan, Beaulieu sur Dordogne, la Côte d'Opale ou Les Issambres. Dans une ambiance chaleureuse, chacun a pu **réserver son futur voyage et échanger sur les destinations proposées** autour d'un goûter avec brioches des rois accompagnées de cafés et chocolats chauds !

> Plus d'infos sur <https://villeparisis.fr/forum-voyages-les-seniors-ont-reserve-leur-sejour/>



Récompenses

LES MÉDAILLÉS DU TRAVAIL



« Comme la Liberté, l'Égalité et la Fraternité, le travail est une valeur qui doit guider notre quotidien », a déclaré le maire Hervé Touguet lors de la traditionnelle cérémonie des Médailles du Travail. Samedi 18 novembre,

« Travail et Honneur » ont rassemblé une quarantaine de récipiendaires en salle polyvalente de la Maison Pour Tous. Chaque invité a reçu son diplôme représentant sa Médaille couleur argent (pour avoir travaillé 20 années), vermeil

(30 ans), or (35 ans) et grand or (40 ans). Pour ces carrières déjà bien remplies, le verre de l'amitié a permis à tous de se féliciter à l'issue de la cérémonie.

> Retrouvez le nom des Médailleurs sur notre site <https://villeparisis.fr/medailles-travail-2017/> et toutes les photos sur le Facebook de la ville

TRIO PIZZA : LE PLAISIR DU GOÛT ET DES CLIENTS



Un petit creux ? Choisissez une de ces délicieuses pizzas préparées par Ayub et Sohail Habib, respectivement le père et le fils. « Trio Pizza » a ouvert il y a quelques mois dans le quartier de Boisparisis ! Parmi les nombreuses saveurs, vous y trouverez forcément votre compte. Que la pizza soit Norvégienne, Brésilienne, Végétarienne, Malaisienne ou Mexicaine, vous pourrez choisir sa taille et la grosseur de sa pâte. Sans compter les quelques entrées et desserts...

À tout juste 20 ans, Sohail Habib est encore étudiant en informatique. Mais dès qu'il n'est pas en train de réviser, il accueille les clients ou passe derrière le comptoir pour se transformer en pizzaiolo. « Cela fait deux ans que je suis dans le milieu. J'apprends tous les jours avec mon père, qui lui est dans le métier depuis 30 ans. C'est notre première expérience à deux et nous veillerons à faire plaisir aux clients. »

Sur place, à emporter ou en livraison, le « Trio Pizza » vous souhaite un bon appétit !

> Trio Pizza : 6, place François Mauriac à Villeparisis. Tél. : 09 81 27 82 50

Ouvert tous les jours de 11h30 à 14h30 et de 18h à 23h sauf les vendredi et dimanche, de 18h à 23h. De 6 € à 9 € la pizza.

MARCHÉ DE LA POSTE : FERMETURE HIVERNALE



EMPLACEMENT RÉSERVÉ
À LA PUBLICITÉ

BERNARD BAUWENS EST PARTI...

Bernard Bauwens était une personnalité connue à Villeparisis. Né le 9 janvier 1928 dans le 6^{ème} arrondissement de Paris, il est décédé le 3 décembre 2017. **Élu au conseil municipal de 1983 à 1995**, il avait œuvré au sein de la **commission Finances et Environnement**.

L'ex-militaire avait été **engagé volontaire pour la Croix-Rouge** en 1944, était ensuite parti en Indochine en 1952 pour deux ans

en s'engageant dans la Marine Nationale. Bernard Bauwens a été décoré à plusieurs reprises. En effet, il était notamment titulaire de la Médaille de la Guerre (la Croix du Combattant volontaire de 39/45) et la Médaille de la Campagne Indochine. Il faisait partie de l'**Union Nationale des Combattants** depuis 1954. Cet homme était droit, sérieux et avait le souci de bien faire. La municipalité pense à lui et à sa famille.



MARIAGES

NOVEMBRE : Lucanord JERÔME et Julda ROMAIN, Elias RAHHAB et Kawther FARADJI

DÉCEMBRE : Ahmed MERROUCHI et Lynda RIAHLA

DÉCÈS

SEPTEMBRE : Jean-Claude POULET

NOVEMBRE : Mieczyslaw URBANIAK, Thavamany NAGAMANY

DÉCEMBRE : Bernard BAUWENS, Nelly RICCI, Pietro TARI, Gisèle MAISON

PARRAINAGES CIVILS

DÉCEMBRE : Aaron REIMON TOTH

NAISSANCES

OCTOBRE : Yasmine ZIANI, Maïna PHAROSE, Margaux ZAMMIT BLONDEL, Elena COMTESSE et Zaïna JEFJAF

NOVEMBRE : Ibraïm DIABIRA, Daniel BRUTE KEBOBO, Hélya GONCALVES LE FORESTIER, Ali GUNES, Romy JOUBERT, Liam GOTIS, Lyssana BONDURRI PALTANI, Jade GRIBI, Lycia VILLETTE, Yanis KABACHE, Louis DALLE, Lyana BRISSET, Aliya OUATTARA, Mohammad El Amine SIMAKHA, Tim NGUYEN, Gavin ZHANG, Mohammed BEN DERMECH, Fabio DE ARAUJO VELOSO, Méliane GHERBAL, Ashley QUESNEY, Kassim BENAHEMED, Aksil BRAHMI,

Alice GOSSSELIN, Amir SEIFEDDINE, Kiara-Elowess TIME, Leny WETTER, Esila DEMIRCAN, Amine LARABI, Louna HAMED FADUL, Aaron LOURENÇO MAURY, Ezra ZIND, Rodrigo VIEIRA DA COSTA, Nahil JEBROUNE, Ismaël DOUCOURÉ, Nicolas CORODEANU, Mirina HAMECHA, Aris FAHEM

DÉCEMBRE : Manon JUBIN, Rafaël LAHLOUH, Inès BOUHAFID, Mathis NIEL, Kessy EXUMAT, Aaron ARIF, Sabrina BOUDJELLOUL, Maya OFRIM, Sukeyna DOUCOURÉ, Nejlae BELGHAOUTI, Ilyane DJAROUD, Ahcene BECHIR, Nyma GOMIS, Ikram DIDANE, Youness DERRAS, Maryam SAYAH, Inaaya-Naseem NAEEM, Imène YAHYA, Giuliana FERREIRA MARTINS, Cheick KONE, Layah NGUYEN, Leo TAFTICHT, Eunice SEDEFIA, Louane MOSTEFAOUI, Camron GAU, Layana ELHYATE, Intissar BOUTALEB, Esther DAGO-SERRY, Zeynep PEKER, Loïc LEFEBVRE, Issam RABHI, Tess LABICHE, Luciano ROUSSEL COCQUET, Alyna CARATINI, Esteban NOUGUES CHEVRIER, Elena GUEDES MOREIRA, Esmâ EL HAOUARI

PUBLICATION DE L'ÉTAT-CIVIL : Conformément à la loi informatique et liberté, vous pouvez, si vous êtes concernés, vous ou un membre de votre famille, vous opposer à la parution dans nos colonnes d'une naissance, d'un mariage, d'un baptême civil, de noces d'or ou d'un décès en le faisant savoir au Service État-civil. Sans opposition, la publication de l'état-civil se fera systématiquement.

EMPLACEMENT RÉSERVÉ
À LA PUBLICITÉ

MAJORITÉ MUNICIPALE

Que Chacun se souhaite le meilleur pour l'année nouvelle

Dans le microcosme politique villeparisien, on constate tristement que certains ne veulent pas que du bien à autrui.

Il suffit de lire les tribunes, assister à un conseil municipal ou surfer sur les réseaux sociaux pour s'en rendre compte. Minorité rime parfois avec agressivité et opposition avec destruction.

Chacun a pu apprécier l'acrimonie dont font preuve, à des degrés divers, des représentants de l'opposition. La jalousie se dispute à la volonté de détruire, voire pire.

En effet, si certains sont simplement solidaires de leur groupe, la rancœur en anime sans doute un ou deux, la volonté de ruiner voire la haine pour d'autres ?

Chaque élu ne devrait pourtant poursuivre que la défense des intérêts des habitants, au travers de sa sensibilité politique certes, et ne pas se réjouir quand la commune est confrontée à des difficultés.

La méchanceté, ne peut être est la seule motivation, la diffusion de rumeurs ou l'insulte ne peuvent être les seuls arguments.

L'agressivité semble en aveugler certains, leurs exagérations contribuant à véhiculer une mauvaise image de notre -de leur- ville pourtant remplie d'atouts, mais également à décrédibiliser le monde politique dont ils se revendiquent pourtant.

Pour notre part, nous poursuivons notre action au bénéfice des Villeparisiens et de notre ville que nous aimons. Nous pensons avec Václav Havel, Président tchécoslovaque dès décembre 1989, qu'il faut continuer à se battre pour l'idée que la vraie politique est simplement le service du prochain.

Nous vous souhaitons à tous, ainsi qu'à vos proches, mais également à nos détracteurs et leurs familles, le meilleur, la santé et le bonheur pour 2018 !

La Majorité Municipale

MIEUX VIVRE ENSEMBLE À VILLEPARISIS

Texte non communiqué

CONTINUONS VILLEPARISIS ENSEMBLE

Pourquoi encore plus de déchets à Villeparisis ?

Lors du conseil municipal du 22-11-17 Hervé Touguet, le Maire de Villeparisis, présente au vote le projet d'extension du site de Minéraux Suez, situé rue de Courtry qui stocke des déchets dangereux. Ce site est l'un des 2 seuls existants en Île de France. Ainsi on y apprend que la durée d'activité du site sera prolongée de 6 ans pour s'achever en 2026. Il pourra aussi accueillir les terres polluées générées par les travaux du Grand Paris et prendra en charge les principaux déchets dangereux produits par la Région Ile de France et à terme il ne sera pas reboisé !

Alors qu'à toutes les pages du rapport on parle d'extension du site, le Maire nous affirme qu'il ne s'agit pas d'une extension ! Il y aurait erreur sur le mot ! Nous proposons que dans ce cas le rapport soit retiré de l'ordre du jour et réécrit avec les mots exacts. Refus du Maire !

Nous proposons alors que le Maire, en tant que Vice-Président chargé du

développement durable dans la communauté d'agglomération, réclame qu'un 3ème site soit ouvert en Île de France par solidarité francilienne. Refus du Maire !

Cette décision d'extension étant un sujet grave, nous lui proposons de faire un référendum pour interroger les Villeparisiens. Refus du Maire !

Pourquoi, alors que le Maire de Courtry s'oppose à cette extension, le Maire de Villeparisis la défend et la vote en urgence ? Qui M. Touguet défend-t-il ? Les Villeparisiens ? Nous n'acceptons pas cette décision !

Bonne année 2018 à tous sans davantage de déchets, M.Touguet !

Gilles Loubignac, Michèle Pélabère, Maria Alvès, Caroline Digard
Les élus du Groupe Socialiste

<http://villeparisisavecvous.over-blog.com/>

<https://www.facebook.com/search/top/?q=villeparisis%20avec%20vous>

GROUPE DES ÉLUS COMMUNISTES ET APPARENTÉS

Fort de Vaujours, Suez-Minéraux : nous agissons !

Depuis plusieurs années, nous sommes associés aux actions menées par les associations et soutenues par des maires des communes voisines, pour nous opposer au projet d'exploitation de carrière de gypse à ciel ouvert, et contre la destruction des bâtiments de l'ancien Fort de Vaujours.

Le 26 décembre 2017, nous (vos élus communistes et progressistes Villeparisiens) avons adressé aux préfets de Seine-et-Marne et Seine-Saint-Denis un courrier co-signé (notamment par les maires des communes voisines, députés des circonscriptions voisines, sénateurs de Seine-Saint-Denis, conseillère régionale, conseillers départementaux et par des présidents d'associations) demandant l'arrêt des travaux au Fort de Vaujours, pour préserver la sécurité et la santé des citoyens et des salariés du site. Effectivement, l'ampleur des mouvements de terre constaté par les vues aériennes de l'émission Complément d'Enquête du 14 décembre 2017

inquiètent, tout comme la découverte cet été de déchets radioactifs qui nécessiterait de redéfinir le protocole de suivi radiologique du site, pour l'adapter au chantier.

Face au Fort de Vaujours, Suez-Minéraux implantée essentiellement sur Villeparisis, mais aussi sur Courtry, stocke et valorise des déchets dangereux. Au conseil Municipal du 22 novembre 2017, nous nous sommes fermement opposés au lancement de la procédure de modification du PLU nécessaire pour poursuivre l'activité jusqu'en 2026 et augmenter la capacité de stockage de 775.000m3. Le référendum local demandé a été refusé par le Maire, alors nous vous invitons à donner largement votre avis, notamment, lors de l'enquête publique. Enfin, nous avons soutenu les élus de Courtry s'opposant au projet : leur conseil municipal a finalement voté contre. Ainsi, seule la majorité municipale de Villeparisis y est favorable !

Christine Ginguené, Edith Boclet, Christian Carlier

LE GROUPE UDI

Meurtre avec préméditation contre l'environnement ?

Lors des deux derniers Conseils Municipaux, le Maire a soumis au vote un avenant pour autoriser l'exploitant du marché forain, place du marché, afin de diminuer sa redevance pour la Mairie. Pourquoi ? Pour permettre à l'exploitant d'augmenter ses recettes. Cependant, ce point n'est pas aussi clair que cela dans le contrat. Pourquoi une telle volonté du Maire ? La majorité aurait pu refuser cet avenant surprenant ! Notre groupe a refusé de prendre part au vote devant le flou juridique qui entoure ce dossier, mais le groupe PS a permis, par son vote d'opposition, l'obtention de la délibération alors que le quorum n'était pas atteint.

Mais le plus étonnant fût la délibération pour modifier le PLU autorisant le site de stockages des déchets dangereux à s'étendre ! De nombreux éléments manquaient lors du Conseil : étude d'impact, mise à jour indisponible, absence de conclusions sur les études de dangers, absence de données sur la géologie des sols... Par ailleurs, nous

avons eu un Hervé TOUGUET plus proche d'un VRP que d'un Maire ! Là ou d'autres municipalités prennent le temps de la réflexion pour finalement s'opposer à l'extension (Courtry) ; cette majorité expose l'environnement et les Villeparisiens, malgré les mises en gardes, à des dangers! N'ont-ils pas de conscience ? Pourtant, il existe d'autres filières qui valorisent ces déchets dans un contexte de développement durable, comme en Allemagne, par exemple ! Alors, pourquoi autoriser cette extension ? N'est-il pas inquiétant que le Maire soit vice-président à la CARPF en charge des déchets !

L'équipe UDI vous souhaite une très belle année 2018.

Le groupe UDI :

Claude SICRE DE FONTBRUNE
Pascal BROCHARD et Olivier FERRO

L'équipe municipale souhaite indiquer que toute diffamation, calomnie, injure, mensonge seront désormais transmis au Préfet mais également au procureur.

Rappel : la direction de la publication rappelle que la ville se refuse à toute intervention, modification ou censure sur le contenu des textes qui, par définition, n'engagent que leurs auteurs.

EMPLACEMENT RÉSERVÉ
À LA PUBLICITÉ